



Première partie : questions (sur 10 points)

Histoire :

1. Complétez la frise chronologique (annexe 1 à rendre avec la copie) :
 - a- Dans la légende et sur la frise, identifiez et coloriez les deux phases de la Seconde Guerre mondiale.
 - b- Nommez les événements présents sur la frise chronologique.

2. Datedez (jour-mois-année) la chute du mur de Berlin.

Géographie :

3. Définissez la notion de maritimisation.

4. Caractérissez la place des littoraux dans la mondialisation.

5. Complétez le planisphère (annexe 2 à rendre avec la copie) en indiquant :
 - deux détroits internationaux
 - deux canaux internationaux
 - deux grandes routes maritimes

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets.

Sujet d'étude 1 : la guerre d'Algérie

Document : Témoignage de Remo Serres en 2003, appelé en Algérie

Rémi SERRES est né en 1938 dans une famille paysanne de l'Aveyron.

« Quand je repense à l'Algérie, je revois d'abord la guerre, la misère, la torture et la mort. Le 7 mars 1958, je me retrouve en Algérie. L'Algérie j'en ai entendu parler mais je ne sais pas vraiment ce qui s'y passe [...]. Après mes quatre mois de classe¹, je suis muté en Grande Kabylie. Cette région à l'est d'Alger est depuis 1954, l'un des principaux foyers de la rébellion algérienne. Après quatre années de combats, les maquisards du FLN² n'ont toujours pas rendu les armes et l'armée française doit sans cesse envoyer des renforts pour ratisser le terrain et les déloger de ces montagnes [...].

Parfois nous recevons l'ordre de partir en opération contre les maquisards. Le poste de commandement définit au préalable une zone carrée où sont censés se cacher les « terroristes ». [...]. Ceux qui se font prendre savent ce qui les attend. Les prisonniers jugés « importants » sont expédiés au quartier général pour être « interrogés » par des spécialistes du renseignement. Le menu fretin, le capitaine s'en occupe sur place. Pour cela il a fait installer une petite cabane, à l'écart. C'est là qu'ils sont questionnés et souvent torturés pour les faire parler.

Aujourd'hui encore, certains officiers, anciens de la guerre d'Algérie, continuent d'affirmer que la torture n'a pas existé. Ou qu'elle a été pratiquée mais dans des cas exceptionnels ; quand j'entends cela je bondis. Car j'affirme que la torture a été une pratique systématique. Je peux témoigner que pendant les seize mois que j'ai passé à Aït Zehal, une quinzaine de personnes, dont des femmes et des gamins, ont été humiliées, frappées ou torturées sur l'ordre des gradés. Bien sûr nos chefs ne demandent à personne de torturer. Il faut être volontaire. Au camp de Aït Zehal, le spécialiste est un sergent-chef. [...].

La majorité des appelés étaient contre ce genre de choses, mais on n'osait rien dire. C'était un sujet tabou entre nous et il n'y avait personne à qui se confier. On se rendait compte que tout cela ne menait à rien, que cette guerre était injuste et perdue d'avance, mais on ne pouvait que se taire, obéir et subir. On assistait à ça honteux. Nous n'avons pas eu le courage de crier notre désaccord. »



Notes :

1. Période pendant laquelle les appelés reçoivent une formation militaire.
2. Front de Libération Nationale.

Source : Témoignage recueilli par Antoine d'Abbundo, journaliste et chef adjoint du service Actualités au magazine *Pèlerin*, publié en 2004 par les éditions Bayard jeunesse.

Questions :

- 1) Présentez le document.
- 2) Expliquez la phrase soulignée à l'aide de vos connaissances.
- 3) Quel témoignage ce jeune appelé donne-t-il de l'usage de la torture par l'armée française ?
- 4) Quelles réactions cette pratique a-t-elle entraîné ? (À l'aide du document et de vos connaissances)
- 5) La guerre d'Algérie a été qualifiée de « sale guerre ». À partir du document et de vos connaissances, commentez cette affirmation.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :



1.1

Sujet d'étude 2 : l'évolution de la place et des droits des femmes dans la société française

Document : « Je rêve d'un avenir sans 8-Mars et sans discriminations » (Yvette Roudy)

- RFI¹ : La première célébration officielle en France de la Journée internationale des droits des femmes, c'est à vous qu'on le doit. Vous vous souvenez encore de votre premier 8 mars ?

Yvette Roudy : Oui, très bien. C'était en 1982, neuf mois après l'arrivée au pouvoir du gouvernement socialiste. En ma qualité de ministre du Droit des femmes, j'avais réussi à convaincre le président Mitterrand de la nécessité de célébrer cette date officiellement. [...] Il y a eu même une grande fête à l'Élysée, avec 400 femmes invitées et un discours présidentiel esquissant la feuille de route de mon ministère.

- En quoi consistait cette feuille de route ?

[...] Ma feuille de route consistait à accorder plus de droits aux femmes au niveau professionnel, revaloriser l'importance du rôle des femmes dans la société française, en mettant fin à la notion de chef de famille ou inscrivant dans la loi l'égalité professionnelle qui faisait partie des fameuses 110 propositions du candidat Mitterrand.

- Durant votre ministère, vous avez promulgué pas moins de six lois contre l'inégalité des sexes. Les lois sont-elles suffisantes pour faire avancer la société et empêcher les régressions ?

Les lois sont nécessaires, mais pas suffisantes, comme je l'ai écrit. J'en veux pour preuve ma loi en faveur de l'égalité professionnelle qui n'est toujours pas appliquée. Trente-six ans après la loi de 1983, les différences conséquentes persistent entre les salaires féminins et masculins. Il ne suffit pas de faire des lois, il faut les consolider, compléter, comme le disait Simone de Beauvoir. C'est ce que j'ai fait par rapport à la loi Veil sur l'interruption volontaire de la grossesse, en faisant voter le remboursement par la Sécurité sociale de l'IVG. [...] Cela dit, l'avortement reste encore un tabou dans notre société où l'influence de l'Église est encore très forte. C'est lorsque j'ai voulu faire en 1981, en arrivant au ministère, une campagne sur la contraception ou quand je bouclais le dossier de remboursement de l'IVG que j'ai ressenti la puissance de l'église catholique. [...]

- Que pensez-vous des combats des femmes d'aujourd'hui ?

Les femmes qui sont engagées dans le combat contre le harcèlement sexuel dans le cadre du mouvement #metoo, représentent la relève. Elles ont réussi à inscrire le combat féministe dans le terrain de la lutte politique, en pointant du doigt les rapports de pouvoir abusifs. Le féminisme est un combat éminemment politique. Personne ne l'a mieux compris que nos ennemis, qui ont riposté aux révélations de #metoo par la tribune publiée dans Le Monde par un collectif de 100 femmes, qu'a rejoint Catherine



Deneuve. Les auteures de cette tribune cautionnent la domination masculine. Je ne suis pas étonnée de voir des femmes prendre ainsi fait et cause pour leur oppresseur car c'est difficile de se libérer de siècles de conditionnements culturels. Force est de constater que toutes les femmes ne sont pas féministes : si elles l'étaient, les objectifs du féminisme auraient été atteints depuis belle lurette².

Notes :

1. RFI : Radio France Internationale.
2. Depuis très longtemps.

Source : Interview d'Yvette Roudy, ancienne ministre des Droits de la Femme de 1981 à 1986 sur Radio France internationale, publié le 08/03/2019. (Consulté le 10 septembre 2020).

Questions :

1. Présentez le contexte dans lequel se déroule l'interview d'Yvette Roudy.
2. Décrivez les combats menés par Yvette Roudy.
3. Identifiez les blocages rencontrés par les féministes.
4. Citez à l'aide du document et de vos connaissances des exemples de progrès liés à la condition des femmes avant et après l'action d'Yvette Roudy comme ministre.
5. À l'aide du document et de vos connaissances, expliquez l'évolution de la place des femmes dans la société depuis 1945.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

Annexe 1 : (à rendre avec la copie)





